

(Traduction)

...l'unité que favorise l'association, à titre d'égaux, des deux peuples qui ont fondé la Confédération...

(Texte)

Mais certains hauts fonctionnaires du gouvernement sont en train de saboter l'œuvre entreprise par le premier ministre lorsqu'ils parlent ainsi. C'est à cette façon d'agir que je m'oppose avant tout. Et comble du ridicule, comble de stupidité, le commissaire en chef de la Gendarmerie royale déclare:

(Traduction)

Le commissaire a accusé M. Grégoire de rechercher une publicité à bon marché (*cheap*).

Des voix: Oh, oh!

M. Grégoire: Certains députés se reconnaissent sans doute quand on parle de *cheap*.

...de rechercher une publicité à bon marché en demandant à la GRC de retarder son arrestation jusqu'à aujourd'hui, pendant la cérémonie marquant l'inauguration du drapeau, sur la colline du Parlement.

(Texte)

Monsieur l'Orateur, c'est absolument faux. Il n'en a jamais été question entre la Gendarmerie royale et moi-même. Celui qui a demandé à ce membre de la Gendarmerie royale de revenir lundi, ce n'est pas moi, mais le greffier de la Chambre des communes. D'ailleurs, qui serais-je pour dicter à la Gendarmerie royale à quelle heure m'arrêter? S'ils voulaient le faire lundi matin ou lundi après-midi, ils n'avaient qu'à le faire. C'est une accusation stupide et non fondée.

Monsieur l'Orateur, un autre privilège a été violé. On dit qu'on m'a signifié en français. C'est vrai que la première sommation m'a été signifiée à mon bureau par deux agents de la Gendarmerie, mais, à la deuxième signification, il y a eu violation des privilèges des députés; j'étais assis à mon fauteuil à la Chambre des communes en train d'écouter les débats, alors qu'on m'a fait demander à la porte, ici dans le corridor, au moyen d'une petite carte en me disant que c'était très urgent. Lorsque je suis arrivé dans le corridor, un gendarme m'a remis la sommation de comparaître. C'est tout à fait contraire à l'immunité parlementaire des députés, et je crois que les membres de la Gendarmerie royale en ont à apprendre au point de vue droit et légalité.

Monsieur l'Orateur, on dit:

(Traduction)

L'assignation fut signifiée par un agent francophone de la GRC.

(Texte)

C'est ici qu'on explique l'accommodation qui m'a été donnée en français.

(Traduction)

Il lui a été donné lecture du mandat en français.

[M. Grégoire.]

(Texte)

La sommation me fut signifiée en anglais, au moyen d'un papier, mais pour m'accommoder, hors de l'ordinaire, on m'a donné une traduction verbale en français, ce qui est tout à fait anormal encore et n'a aucun effet juridique.

Pour ce qui est de la force brutale que le commissaire dénie, voici ce qu'il dit plus tard:

(Traduction)

Les agents ont demandé d'autres instructions à la Gendarmerie royale par radio et on leur a dit d'avoir au besoin recours à la force pour le contraindre à monter dans la voiture.

Remarquez bien les mots: «d'avoir au besoin recours à la force».

(Texte)

Monsieur l'Orateur, je serais très intéressé à connaître le nom de la personne qui a donné un ordre au bureau chef, les avisant d'employer la force nécessaire pour m'asseoir dans la voiture. Je suis entré dans l'automobile et j'ai failli en sortir par la porte de l'autre côté. Et l'on dit:

(Traduction)

L'un des agents a alors saisi M. Grégoire par le bras et l'a poussé dans la voiture.

(Texte)

Monsieur l'Orateur, ce n'était pas du tout mon intention d'entrer de moi-même, de mon propre vouloir dans l'automobile, mais je n'avais non plus l'intention de me battre avec les trois six-pieds de la Gendarmerie mais bien de demeurer passif, au moins pour la question de principe. Je ne voulais pas «embarquer» de moi-même, mais la Gendarmerie royale, si elle avait à poser ces gestes, aurait pu le faire en employant une force moins brutale; d'ailleurs, ses agents l'admettent eux-mêmes.

(Traduction)

Le bracelet de sa montre s'est brisé tandis qu'il résistait aux agents.

(Texte)

Je n'ai jamais essayé de résister. Le commissaire en chef termine sa déclaration en disant:

(Traduction)

Les mandats d'incarcération et tous les autres documents ont été traduits en français par le ministère de la Justice pour satisfaire M. Grégoire.

(Texte)

Depuis quand, monsieur l'Orateur, appartient-il au ministère de la Justice et à son personnel de faire l'ouvrage de la Gendarmerie royale? C'est exactement ce qui s'est produit.

Plusieurs voix: Honte, honte!

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je crois qu'il y a plus que ce que le président du